

## Printemps 2019

Depuis le printemps 2018, la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois a confié la tâche de la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) au bureau d'études CITADIA/EVEN. Une multitude de réunions ont lieu avec la commission PLUI auxquelles je participe. Un diagnostic général a été établi, il sera présenté à l'occasion de 4 réunions publiques par secteur. Les 2 réunions nous concernant auront lieu :

- le 1er Avril à 19 h (salle Claude Nougaro) à Revel
- le 2 Avril à 18 h 30 (Salles des fêtes) à Saint-Félix Lauragais

Je vous invite donc vivement à y participer pour bien comprendre ce qu'est le PLUI.

A la suite de ces réunions, le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) commencera, ainsi que la cartographie. L'approbation finale est prévue pour fin 2020/début 2021.

En fin d'année dernière, vous avez reçu un arrêté de numérotation et de dénomination des nouveaux lieux-dits qui a été envoyé à plusieurs services (cadastre, impôts, La Poste, Enedis, Orange, Sdis, etc.). La mise en place des numéros a été effectuée par Patrick, et les panneaux de lieu-dit seront posés mi-avril par Cyril. Il vous appartient désormais de communiquer votre nouvelle adresse numérotée à toutes vos correspondances.

Comme prévu la réorganisation du stationnement a été elle aussi mise en place en délimitant les zones à l'aide de clous inox. Deux emplacements réservés pour les personnes à mobilité réduite ont été créés : un en face de la Mairie et le deuxième devant le cimetière. Un emplacement réservé au service de secours a été également créé à la sortie de la salle des fêtes.

En comptant vivement sur votre **CIVISME** je vous demande de respecter cette réglementation de bon sens et de sécurité pour tous.

Je vous précise que ces emplacements ne sont nullement privés, ils sont **PUBLICS**.

Je vous rappelle qu'autour du village ont été réalisés et empierrés des parkings offrant plusieurs places disponibles.

Par mesure de sécurité, quelques sens uniques de circulation dans le village seront mis en place très prochainement.

Ce bulletin municipal a été réalisé par Christian LAGENTE, René ROBERT, Marie-Laure et Roland OLIVET, Martine et Jean-Marc LE DANTEC, Alain GAMBADE. Je les remercie de leur participation.

**Raymond MARTINAZZO**

### Le sommaire...

#### **L'interview :**

Laurence Rivière, Présidente du Sivom

#### **L'actualité :**

Les élections européennes

#### **Notre histoire :**

L'origine du nom de Saint Julia

#### **Portraits :**

Sotho et le Château H

#### **Le CCAS :**

La bibliothèque

#### **La vie des associations :**

Patrigraphia

Les Capounets

Le Garage

#### **Faits divers :**

La chasse aux frelons



**Laurence RIVIERE**

**...du côté de l'école...**

Depuis 2013, le regroupement pédagogique intercommunal, communément appelé RPI, composé par les communes du Cabanial, Montégut-Lauragais, Nogaret, Roumens et Saint-Julia a ouvert son groupe scolaire à Saint-Julia pour la satisfaction des parents et des enfants.

Nous avons voulu en savoir un peu plus et avons interviewé la présidente du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Laurence RIVIERE en charge de l'école.

**En tant que présidente du SIVOM, quel est ton rôle ?**

Avant de répondre à la question, je souhaite retracer un peu mon parcours comme élue au sein du SIVOM. Dans mon premier mandat, j'ai été déléguée aux écoles et membre du conseil syndical. Depuis mon élection en 2014, lorsque le conseil municipal m'a nommée de nouveau déléguée aux affaires scolaires, je me suis présentée comme vice-présidente du SIVOM et j'ai été élue à ce poste pour avoir la charge du RPI. Je connaissais plutôt bien le fonctionnement du syndicat et celui de l'école puisque mes deux enfants l'ont fréquentée. Après le transfert de la compétence Voirie à la Communauté de Communes et la démission d'André Rey, le conseil syndical m'a élue présidente du SIVOM. Aujourd'hui, il n'y a que les 5 communes du RPI qui composent le SIVOM.

Pour répondre à la question, mon rôle est d'administrer la gestion et le fonctionnement du groupe scolaire. Je n'interviens pas sur le temps de l'école, c'est-à-dire quand les enfants sont en classe mais sur le temps périscolaire. Cela représente pour résumer :

- 1- l'entretien des locaux
- 2- le fonctionnement de la cantine et de la garderie
- 3- la gestion du personnel composé de six membres titulaires et de 3 emplois contractuels

C'est un engagement de chaque instant parce que ma responsabilité est engagée à tous les niveaux et surtout nous parlons des enfants, ce qui confère à ce rôle encore plus d'exigence. La charge d'élue est importante, elle demande des compétences transversales, aussi bien dans la connaissance de la gestion administrative, ça je connais, que dans le management, qui pour moi est une découverte : recruter du personnel, organiser leur temps de travail, gérer la carrière des agents, entre autres.

**Quels sont tes rapports avec les 5 maires et leurs Conseils municipaux ?**

Avec le maire de Saint-Julia, Raymond, c'est facile parce qu'on se connaît bien et qu'il m'accompagne sur la partie des travaux ; nous avons cet accord en début de mandat puisqu'il était présent à toutes les étapes de la construction du bâtiment. Et il faut bien le dire si je suis plutôt douée pour la gestion administrative, la partie technique des choses m'échappe un peu. Aujourd'hui, le SIVOM a élu un vice-président, Jean-Charles BAULE, maire de Nogaret, qui reprend cette partie travaux progressivement.

Mes relations avec les maires ou leurs délégués sont bonnes. Ils ont dû apprendre à me faire confiance au début et je pense qu'André Rey, auprès de qui je travaillais à ce moment-là, a permis cette bonne transition. Ils l'ont fait avec beaucoup de respect et je me suis toujours sentie soutenue dans les choix que je faisais et dans les décisions que je prenais. J'essaie de les réunir le plus souvent possible pour les tenir informés, mais pas assez à mon goût même si eux ne m'en tiennent pas rigueur, vu le nombre de réunions qu'ils ont déjà. Lorsqu'ils ont des questions, ils m'appellent mais c'est plutôt rare, car mises à part les difficultés inhérentes au fonctionnement des écoles, tout se passe bien.

De toutes façons, les relations entre les 5 communes sont bonnes, c'est ce qui a permis la création d'un groupe scolaire commun. La présidente du SIVOM ne doit jamais perdre de vue que ce sont les 5 communes qui prennent les décisions. A moi donc de les convaincre du bien-fondé de mes propositions.

Sans enlever du mérite aux élus qui m'accompagnent au SIVOM, je tiens à saluer particulièrement Martine Molbert, adjointe au maire du Cabanial, qui a été très présente à mes côtés. Son engagement auprès de moi fut un atout, elle m'a beaucoup aidée, merci à elle.

**Quels sont tes rapports avec les enseignants et les parents de l'école ?**

Je ne vais pas vous mentir, même si les relations sont respectueuses, les rapports entre élus, enseignants et parents ne sont pas choses faciles. Nous sommes trois entités qui ont normalement un but commun, l'intérêt des enfants, mais qui doivent toujours trouver le compromis entre les moyens, le temps et les priorités qui ne sont pas les mêmes et cela ne se fait pas si aisément.

J'ai été parent d'élèves et même représentante, et c'est

tout le paradoxe avec ma situation de présidente parce que je suis de l'autre côté ; ça m'oblige à faire des choix et je comprends parfaitement l'impatience des parents ou des enseignants, face à certaines demandes.

J'essaie toujours de tenir compte du ressenti des parents parce que ce sont eux qui m'ont élue conseillère municipale; je leur dois d'être toujours à leur écoute. Les parents qui nous laissent leurs enfants toute la journée à l'école sont parfois très inquiets et c'est là que nous devons intervenir en mettant en place une école dans laquelle les enfants sont en sécurité, heureux et dans les meilleures conditions pour apprendre. L'école publique a toujours été pour moi une cause à défendre.

### **Quels sont les problèmes rencontrés ou dysfonctionnements ?**

Entrer dans de nouveaux locaux, c'est compliqué. Il y a des années d'habitude à effacer et de nouvelles à mettre en place. Il a fallu beaucoup de courage à toutes les équipes pour arriver à un fonctionnement qui roule et aujourd'hui malgré quelques couacs parfois, tout est mis en œuvre pour régler les problèmes.

Un exemple : Une partie plate de la toiture fuit depuis la création du bâtiment. Aujourd'hui nous avons engagé une procédure auprès des assurances pour régler ce problème, mais comme dans tout vice de construction, cela va être long.

Le fonctionnement administratif du SIVOM n'est pas optimal. Nous avons un secrétaire qui n'est présent que deux demi-journées, et c'est insuffisant. Cela freine le bon fonctionnement au quotidien, surtout dans la prise et la mise en place des décisions.

J'ai proposé aux maires de travailler avec les secrétaires de mairie et de réfléchir à une convention du même type que celle mise en place avec les agents techniques des communes de Montégut et Saint-Julia : les agents techniques interviennent à l'école pour l'entretien des locaux, et le coût est réparti entre les cinq communes. La réflexion est en cours.

L'utilisation du bâtiment est intensive, je n'avais pas idée de toutes les interventions et réparations qu'on doit faire dans une école sur une année. Par exemple, cette année nous avons dû faire face à une détérioration des toilettes sans précédent depuis mon arrivée. Alors il faut comprendre si ce sont les enfants qui sont moins tendres avec le matériel ou si celui-ci est déjà usé et fragilisé. En plus les réparations traînent en longueur, parce qu'il est difficile aussi, de faire intervenir les entreprises rapidement.

### **Quels sont les projets et tes souhaits ?**

Les cinq communes ont fait des investissements énormes en créant une nouvelle structure plus moderne et qui permet de regrouper en un seul endroit tous les enfants. Chaque fois que l'on met l'accent sur le négatif de la structure, moi je me rappelle, entre

autre, l'accueil des enfants en garderie sous le préau de Saint-Julia et je suis confortée dans la décision courageuse qui a été prise.

Il n'y pas de projets précis. Il faut continuer à travailler

pour améliorer ce qui peut l'être. On dit toujours que « L'argent est le nerf de la guerre », c'est en effet le cas. L'abandon de l'Etat pour nous aider à financer des personnels sur le temps scolaire (ATSEM) par les emplois aidés ou d'une autre façon, complique ma tâche. Les frais de personnel ont très fortement augmenté et des choix sur les investissements doivent être faits, mais sans rogner sur l'accompagnement des enfants. Nous engageons cette année un appel d'offre pour un nouveau prestataire en restauration scolaire, il faut être meilleur sur ce point.

**Je n'atteindrai pas tous les objectifs que je m'étais fixée au début de ce deuxième mandat mais j'aurai beaucoup appris sur moi. J'ai eu la chance d'avoir une équipe du SIVOM professionnelle et impliquée ; les personnes qui travaillent pour le SIVOM auprès des enfants sont toujours soucieux de leur bien-être et de leur sécurité et pour la présidente, c'est un atout. Je tiens à les remercier de leur investissement et de notre collaboration. Il reste encore une année à me supporter...**



## Élections européennes 2019: comment ça marche ?

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 États membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, nous choisissons nos représentants au Parlement européen.

## Nous élisons des députés : qui sont-ils ?

En 2019, ils seront **705 eurodéputés** en Europe, un nombre en baisse de 46 élus en raison du départ des députés britanniques à la suite du Brexit, et un rééquilibrage entre les pays. La France se voit dotée de 5 députés de plus pour porter le chiffre final à **79**.

## Comment ça marche en France ?

En France, le vote se tiendra le **dimanche 26 mai 2019**. Il n'y aura qu'un **seul tour**. La règle électorale appliquée est celle de la **proportionnelle à la plus forte moyenne**.

En 2014 la France était répartie en 8 régions et nous avons donc des listes régionales. Cette fois-ci, chaque parti présente **une liste nationale** et chaque citoyen a la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

La **campagne électorale** officielle, s'ouvre le 13 mai 2019 et s'achève le 25 mai 2019. À partir de cette date, les différents partis disposent de temps d'antenne gratuit à la radio et à la télévision.

## Quels partis se présentent ?

On compte huit groupes politiques au niveau européen :

- Le Groupe du Parti populaire européen (**PPE**), (la plupart des partis de centre-droit, dont Les Républicains)
- L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (**S&D**) (dont le Parti socialiste)
- Les Conservateurs et réformistes européens (**CRE**), (aucun député français sur cette liste)
- L'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (**ADLE**), (UDI et le MoDem)
- Le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (**GUE/NGL**) (Parti communiste français et La France insoumise)
- Le Groupe des Verts/Alliance libre européenne (**Verts/ALE**), qui rassemble les partis écologistes européens (dont Europe Écologie-Les Verts)

- Le Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (**ELDD**), (le parti de Florian Philippot, Les Patriotes)
- Groupe Europe des nations et des libertés (**ENL**) qui réunit des partis de droite et d'extrême-droite, dont le Front national
- Les députés qui ne rejoignent aucun groupe politique européen, sont dit "non-inscrits".

## Quels sont les pouvoirs du Parlement européen ?

Il intervient de manière décisionnelle dans vingt domaines : les affaires étrangères, l'emploi, l'environnement ou encore l'agriculture... Les députés établissent en négociant avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne.

Mais son avis est aussi pris en compte dans une cinquantaine de domaines où il n'est pas décisionnaire, comme le droit de la concurrence.

Il peut enfin opposer un **veto** dans 16 domaines, comme l'adhésion d'un nouvel État membre de l'Union ou la signature de traités internationaux.

## Le rôle des députés au sein de ce Parlement :

Ils sont répartis en vingt commissions permanentes spécialisées.

Non seulement les députés disposent d'un pouvoir législatif. À ce titre, ils proposent de nouvelles lois, mais contrôlent également le pouvoir exécutif.

## Comment sera désigné le président de la Commission ?

Les futurs députés européens participeront aussi au choix du prochain **président de la Commission européenne**.

## Les Saint-Julianais plus civiques que le reste de la France !

Le taux d'abstention lors des dernières élections européennes de 2009 et 2014 a explosé. En France, seules 4 personnes sur 10 sont venues voter, alors que 6 se sont abstenues. À St-Julia le rapport est inversé ! Ce sont 6 personnes sur 10 qui se sont déplacées et seulement 4 qui se sont abstenues.



## Notre histoire

### Présentation de Saint-Julia : le nom de Gras-Capou



De temps immémorial, dans les documents les plus anciens, on trouve à côté du nom de Saint-Julia, l'épithète de Gras-Capou. Il a été impossible, malgré les recherches les plus minutieuses, de déterminer d'une manière certaine l'origine de ce nom.

D'après les uns, Gras-Capou signifie colline fertile (caput : lieu élevé, gras : fertile). Il nous paraît plus probable que ce nom a été donné à la ville, parce que, de tout temps, on s'est livré à l'élevage des chapons et de la volaille grasse. Depuis des siècles, il y a chaque année en décembre, une foire où l'on vend surtout des chapons gras « cependant cette foire fût interrompue à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et ne reprit qu'en 1989 ».

D'après une légende, l'ennemi, faisant le siège de la ville depuis plusieurs mois, crut que tous les habitants étaient morts de faim. Les assiégeants se préparaient à escalader les remparts quand ils virent apparaître deux bras tenant à chaque main une paire de chapons gras. En voyant cela, l'ennemi comprit que les assiégés attendaient de pied ferme ayant les provisions nécessaires et se retira en désignant Saint-Julia sous le nom de Gras-Capou.

A propos du nom du village, il est à noter qu'en 1792, il se forma une société dite « républicaine », véritable club où se discutaient les idées nouvelles et où se préparaient les revendications populaires.

Un membre proposa de remplacer le nom de Saint-Julia de Gras-Capou, que la ville portait depuis ses origines, par celui de Mont-Républicain.

Les citoyens Larroux et Lagrave-Fumat furent délégués vers la municipalité pour lui porter le vœu de la Société, espérant qu'elle n'hésiterait pas d'adhérer aux invitations qui lui étaient faites.

Elle accueillit, en effet, cette proposition et en informa le district de Revel; mais les membres de cette assemblée n'acceptèrent pas le nom de Mont-Républicain; ils le changèrent en celui de Mont-Civique, qui resta, pendant toute la période révolutionnaire, le nom officiel de la ville de Saint-Julia.

*(Histoire de St Julia par l'Abbé Aragon curé de St Julia, ouvrage écrit en 1875)*

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, vers 1836, St Julia comptait un peu plus de 1000 habitants et n'en comptait plus que 744 au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

En 1906 Saint Julia pouvait se targuer d'être une commune prospère avec une multitude de commerces : - 2 notaires, 2 charrons, 3 boucheries, 1 maçon, une entreprise de plâtrerie, 1 vétérinaire, 1 charpentier, 1 repasseuse, 1 établissement d'épargne, 2 marchands de tissus, 1 carillonneur, 4 forgerons, 1 coiffeur, 1 tailleur de pierres devenu épicerie par la suite, 1 atelier de mécanique devenue Poste par la suite, 1 électricien, 2 boulangeries, 1 brodeuse, 1 tailleur, 1 menuisier, 1 éleveuse de poussins, 1 tabac, 1 tabac-épicerie, 2 épiceries, 1 épicerie-café, 1 café-restaurant.

*(Lauragais Patrimoine, Villes et Villages, Sté d'Histoire de Revel-St Ferréol)*

### Dictons de notre région en Occitan et traduits :

**Quant lé coquelicot és flourit, l'agneu és grandit** (quand le coquelicot est fleuri, l'agneau est grandi) : quand la fleur de coquelicot fleurit au printemps, les agneaux nés en début d'année sont devenus grands et prêts à manger.

**Sé lés hommes éron d'antjos, lé cèl sario sus la tèrro** (si les hommes étaient des anges, le ciel serait sur la terre) : pour les prétentieux afin de leur faire prendre compte de leur vraie personnalité.

**Extrait « Le bon sens populaire » recueil de proverbes et dictons de la région Occitane, traduits en français et commentés. René Batignes, poète, conteur et traducteur, 2016.**

**Martine LE DANTEC**

### **Le portrait de Sotho et d'Héléna**

Pour l'inauguration de cette nouvelle rubrique «Portraits» nous avons choisi Sotho, propriétaire avec son épouse Héléna du château de Saint Julia, renommé depuis leur acquisition Château H (H de Héléna).

Ils sont arrivés au village en 2012 venant de Suisse et à la recherche d'un château en France. *« Dès l'entrée, lors de notre visite, Héléna et moi avons eu un coup de cœur, ce lieu correspondait totalement à nos attentes, nous n'avons eu aucune hésitation. Il s'agissait d'une première visite en France et nous avons annulé toutes celles qui étaient prévues ».*

### **Qu'est ce qui a amené ce couple à St Julia ? c'est ce que nous avons souhaité comprendre.**

L'histoire commence au Canada (pays d'origine de Sotho) et se prolonge en Suisse (pays d'origine d'Héléna). Sotho est issu d'une famille modeste des environs de Montréal, il a 3 frères et 2 sœurs. Son père est menuisier et sa mère de sensibilité artistique. Né en 1960, il restera jusqu'à l'âge de 34 ans au Canada.

À 13 ans il réalise un de ses rêves, posséder un violon. Sa mère ne voulait pas, trop difficile cet instrument, trop tard pour devenir un virtuose. Mais après l'avoir menacée de jouer de la batterie, elle a accédé à sa demande. Bien lui en a pris, après 3 ans, en pur autodidacte (dont il tire une certaine fierté) il fait son premier concert et il en fera son activité principale comme auteur compositeur chanteur pendant 16 années. Il sort même un premier 45 tours à 25 ans et un album à 29 ans.

Toujours en recherche de nouvelles créations artistiques, il chavire (selon son mot) dans la création d'évènements artistiques et la mise en scène. Pour cela il transforme un entrepôt à Montréal en un lieu de performance alliant l'image, le son et utilisant les toutes dernières technologies au service de ces spectacles d'un soir. Le succès est au rendez-vous et jusqu'à 3000 personnes assistent aux performances dans ce lieu appelé NEXSUS.

En 1994 il quitte le Canada pour créer ce concept en Suisse. Le projet n'aboutit pas, faute de lieu adapté, mais Sotho reforme une compagnie pour continuer à assouvir sa soif de création.

C'est le début d'une nouvelle étape de sa vie artistique qui va lui permettre de mettre en scène dans toute l'Europe pendant 13 ans des soirées prestigieuses d'entreprises et des festivals.

Il assurait toute la scénographie, la décoration, l'animation et la mise en scène sans oublier sa propre participation en tant que violoniste.

Toujours avide de nouveaux champs d'exploration, il entre en contact avec le pôle de recherche de la supraconductivité de l'Université de physique de Genève. Dans le but d'associer le monde du spectacle et le monde scientifique, il travaille pendant 3 ans à la création d'un spectacle de lévitation, mettant en scène cette application scientifique.

C'est à cette occasion qu'il rencontre Héléna, qu'il recrute dans ce spectacle pour la mettre en... Lévitation; et il en tombe amoureux !

### **C'est alors qu'ils font le projet ensemble de trouver un lieu de vie et de création dans le sud de la France pour une nouvelle phase de leur vie artistique commune.**

Tout dans le Château de St Julia, son esthétique au cœur du village, ses ondes de forme, son énergie, la structure des espaces correspond pleinement à leurs attentes et à leur projet de création artistique : *« Nous ne sommes pas un théâtre, mais un espace au service de nos propres créations »*

Voilà maintenant 6 ans que le château H est un lieu vivant, ouvert à tous, qui contribue à la vie du village. St Julia constitue leur base, leur lieu de ressourcement et de création. Ils ont su constituer dans le village et dans la région un réseau d'amis. De nouveaux projets sont à venir pour Sotho, toujours dans l'alliance des technologies et du spectacle, et pour Héléna qui sortira prochainement un album.

**« J'ai visité de très nombreux pays dans le monde mais c'est ici que j'ai fait les rencontres les plus merveilleuses »**

### **Voilà une belle conclusion de la part de cet habitant de St Julia des plus talentueux.**

*Propos recueillis par René ROBERT*



## CCAS - Bibliothèque de St Julia

La bibliothèque de St Julia fêtera sa 3ème année d'existence au mois de mars. Créée à l'initiative des membres du C.C.A.S (Comité Communal d'Action Sociale) en mars 2016, elle compte actuellement 73 adhérents de tous âges.

A ce jour la bibliothèque est riche de quelques 2287 livres répartis comme suit :

- 991 romans et romans du terroir,
- 335 policiers et thrillers,
- 243 livres de science-fiction,
- 183 BD adultes,
- 182 livres pour enfants,
- 316 livres divers (voyages, techniques, arts, etc.),
- 12 romans en langues étrangères (anglais, espagnol, allemand)
- 25 mangas



Il reste environ 300 livres à couvrir et à enregistrer.

Nous vous rappelons que **l'inscription à la bibliothèque est gratuite** et permet d'emprunter 4 livres que vous pouvez garder 3 mois maximum.



Les bénévoles assurent des permanences **les 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois (sauf en août) de 9h à 12h et les 3èmes jeudi de chaque mois (sauf en août) de 16h à 18h.**



Pour la période 2018/2019 nous avons décidé d'ouvrir des permanences les mercredi des vacances scolaires de 14h à 17h, malheureusement nous n'avons pas rencontré le succès escompté et ne renouvelerons probablement pas l'expérience pour l'année 2019/2020, à moins que la demande soit faite par un maximum de parents intéressés. Ceci sera donc à voir dans les prochains mois.

Nous pourrions alors envisager de mettre en place des animations à l'intention des enfants :

- fabrication et spectacle de marionnettes
- lecture de livres choisis par les enfants
- initiation à la BD (dessins, histoire)
- conteurs, etc.

Pour nous contacter : [bib.saintjulia@gmail.com](mailto:bib.saintjulia@gmail.com)



**PATRIGRAPHIA** - Photographie et Patrimoine Photographique, association Loi 1901, est implantée sur St Julia depuis février 2017 dans des locaux mis à disposition par la Mairie.

Celle-ci propose de multiples activités autour de la photographie portant soit sur le numérique ou soit sur l'argentique, sorties thématiques, formations, échange, ... mais aussi des prestations comme des shooting photo (en intérieur, extérieur ou studio), du traitement de clichés et des impressions de qualité professionnelle.

Toutes les techniques y sont abordées, Macro, Portrait, Paysages, Urbex, Animalier, Spectacle, ....

Elle propose aussi 2 expositions par an, à l'occasion du Vide-grenier de Juin et des Arts Vagabonds de Septembre, pour présenter les travaux des membres.

En 2019 c'est le thème « Invitations aux voyages » qui sera proposé.

Elle a été primée en 2018 et de nouveau en 2019 par le Crédit Agricole 31 de Revel pour ses travaux

dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine photographique et pour ses actions menées à destination des élèves en décrochage scolaire du collège Vincent Auriol et du Lycée du Bois de Revel.

Elle a participé en 2018 à l'opération « Rephotographions la Haute-Garonne » organisée par les Archives Départementales pour laquelle de nombreux clichés de St Julia ont été retenus et ont été intégrés à l'exposition qui circule en Haute-Garonne et a enrichi la collection de clichés de Wikimédia sur les 2 monuments historiques du village - la porte du Cers et l'église.

Au-delà de ces activités, l'association a pour projet en 2019 de créer une Ecole Associative de la Découverte et de l'Initiation à la Photographie - EADIP - sur St Julia afin d'offrir aux habitants de la Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois la possibilité d'acquérir les fondamentaux et les basiques de cet art en formation « accélérée » soit le soir soit en WE soit en stage.

Ce projet vient de recevoir l'appui du député de la Haute-Garonne, Monsieur Sébastien NADOT, qui a salué cette action novatrice et originale en secteur rural.

Au-delà de ce projet, c'est la volonté de faire à moyen terme, de St Julia un véritable pôle photographique attractif avec un club, une école, des expositions, des activités, un musée peut être, ... tout en restant proche des amateurs.

Elle assure des permanences tous les 1<sup>er</sup> Samedis de 09h00 à 12h00 et 3<sup>èmes</sup> Jeudis de 16h00 à 18h00 de chaque mois dans ses locaux situés dans la cour de la Mairie.

Vous pouvez suivre ses activités sur <https://patrigraphia.fr> et la contacter sur [patrigraphia@zaclys.net](mailto:patrigraphia@zaclys.net).

L'adhésion à l'association est de 30€ la première année et 20€ les années suivantes.



## CAPOUNETS NEWS

### 10H DE BELOTE 2019 :

Elles se sont déroulées le 16 février et ont réuni 65 équipes de 15h à 24h. Le repas a été préparé par notre cordon bleu Eric avec de la joue de bœuf au menu. Tout le monde s'est léché les babines. Ambiance super !!

### FOIRE AUX CHAPONS 2018 :

Changement de formule cette année, nous avons déplacé le lieu de la Foire en le concentrant autour de la salle des fêtes. La raison essentielle est que la location du grand chapiteau de la place de la bascule nous coûtait une fortune et rendait cette animation déficitaire. Alors par manque de place, nous avons annulé le repas gastronomique. Si les artisans dans la salle des fêtes étaient confortablement installés, il nous faut peut-être revoir la disposition des chapiteaux et du coin buvette, et l'animation. La tombola au profit des sinistrés des inondations de l'Aude a rapporté 300€ et le gagnant du premier prix fut le petit Louison de Saint Julia.

### Programme 2019

**Foire à tout :  
dimanche 30 juin**

**Fête communale :  
du jeudi 15  
au dimanche 18 août**

**Foire aux chapons :  
dimanche 22 décembre**



*Pour toutes ces animations, nous vous demanderons de déplacer vos véhicules (chacune de celles-ci fait l'objet d'un arrêté municipal). Toutes nos excuses par avance, pour la gêne occasionnée. Nous faisons chaque fois appel aux bénévoles, qui répondent toujours présents et nous les en remercions. Vous pouvez vous aussi en faire partie, contactez-nous, vous serez les bienvenus.*

*Contacts : Eric ESCAICH, Alain GAMBADE*

## Bar associatif LE GARAGE



*On prépare l'été...En tenant compte de la fréquentation du « Garage », l'été dernier, nous avons décidé de modifier les horaires et jours d'ouverture :*

**Juillet et août  
2019 :**

**du mardi au  
samedi  
de 15h30 à 20h**

**et le dimanche  
de 11h30 à 20h**

**Ouverture !  
dimanche 30  
juin dès 11h30**

Pour satisfaire vos papilles, une nouveauté pour les gourmands, en plus des plats de charcuterie et de fromages, ils pourront déguster la « **tarte aux pommes et citron** » (selon la succulente recette de Patrick). Un dimanche sur deux, vous retrouverez les moules et les huîtres fraîchement sorties du bassin, qui ont eu un réel succès en 2018.

Et beaucoup d'autres surprises vous attendent avec des semaines à thème. Au rayon spécialités, vous trouverez aussi des produits en provenance directe de Tunisie.

*Adresse :  
rue Notre Dame, face au Château - Saint-Julia*



## Chasse aux frelons à Saint-Julia



### Découverte d'un nid de frelons asiatiques à Saint Julia (il est visible sur cette photo)

Nouvel arrivant à Saint Julia, le frelon asiatique, a été signalé en France, pour la première fois, dans le Lot-et-Garonne en 2004 (par Haxaire et al. [http://www.lasef.org/new/new\\_sommaires.html](http://www.lasef.org/new/new_sommaires.html))

Il menace les personnes lorsque, comme c'est souvent le cas, les nids sont placés près des zones habitables, et il recherche les abeilles dont il décime les ruches.

Il figure désormais dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, qui a été adoptée au niveau communautaire le 13 juillet 2016.

Il est actif de mars à novembre-décembre selon les conditions climatiques. Nous devons maintenant apprendre à le détecter et à détruire ses nids.

Les frelons asiatiques menacent aussi les abeilles, car ils les mangent, et rentrent dans les ruches pour s'attaquer au miel et aux larves d'abeilles. Sur 4 ruches présentes dans la commune de Saint Julia, 2 ont été détruites en 2018.

Mais les responsables n'ont été découverts que le 22 novembre 2018 en scrutant la cime des arbres : un nid est devenu visible à la chute des feuilles près du cimetière.

Comme le nid était sur la route départementale, la mairie a pu le faire retirer malgré la date tardive du signalement.

Pour l'année 2019, il est important de détecter ces nids plus tôt. C'est là que vous intervenez

pour scruter à partir de juin tous les arbres ou les édifices qui pourraient dissimuler un tel nid sous leurs feuilles.

### La vie des frelons asiatiques

Le frelon asiatique, comme les abeilles vit en colonie importante avec une reine chargée de la ponte. Mais à l'inverse des abeilles ce nid ne passe pas l'hiver. Seules survivront les femelles fécondées. Elles hivernent isolément ou par groupes, pour fonder, au printemps, une nouvelle colonie peu visible.

Les nids ne deviendront importants qu'à partir de l'été. On pourra les chercher, le plus souvent en hauteur, à l'abri des feuilles.

### Destruction du nid

Avec un zoom on pouvait distinguer des frelons encore assez nombreux autour du nid.



Comme ce nid était au dessus de la route, les services départementaux, contactés par la mairie, ont pris le problème en charge. Le traitement consiste à pulvériser un produit avec une perche pouvant atteindre le sommet des platanes, puis à scier la branche. Cette opération nécessite une combinaison

anti-frelon.

De nombreuses femelles reproductrices ont sans doute déjà quitté le nid pour tenter de fonder un nouveau nid en 2019.

Cependant il reste quelques larves qui ne sont pas encore parties, et l'intervention a donc été utile.



Roland OLIVET